

SAPEURS ■ POMPIERS
DE FRANCE

DOSSIER DE PRESSE



CAMPAGNE NATIONALE

#LAFORCEDESSECOURS
SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE





#LAFORCEDESSECOURS



La « force des secours »

Derrière ces trois mots œuvrent des femmes et des hommes d'horizons différents représentant toute la puissance de la sécurité civile française.

La force des secours, c'est près de 250 000 sapeurs-pompiers engagés pour leurs concitoyens. Préserver la vie des hommes et des femmes, leurs biens et l'environnement contre les fléaux de toute nature implique un certain esprit du sacrifice résumé dans la devise des sapeurs-pompiers de France : « **Courage et dévouement** ».

Le lien intergénérationnel est fort : depuis le jeune sapeur-pompier (JSP) jusqu'à l'ancien sapeur-pompier (ASP), en passant par le sapeur-pompier actif, la force des secours, c'est avant tout la force d'un collectif solidaire.

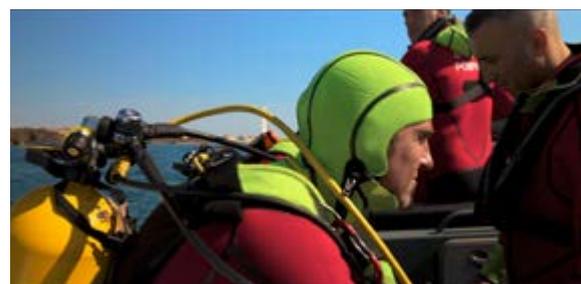
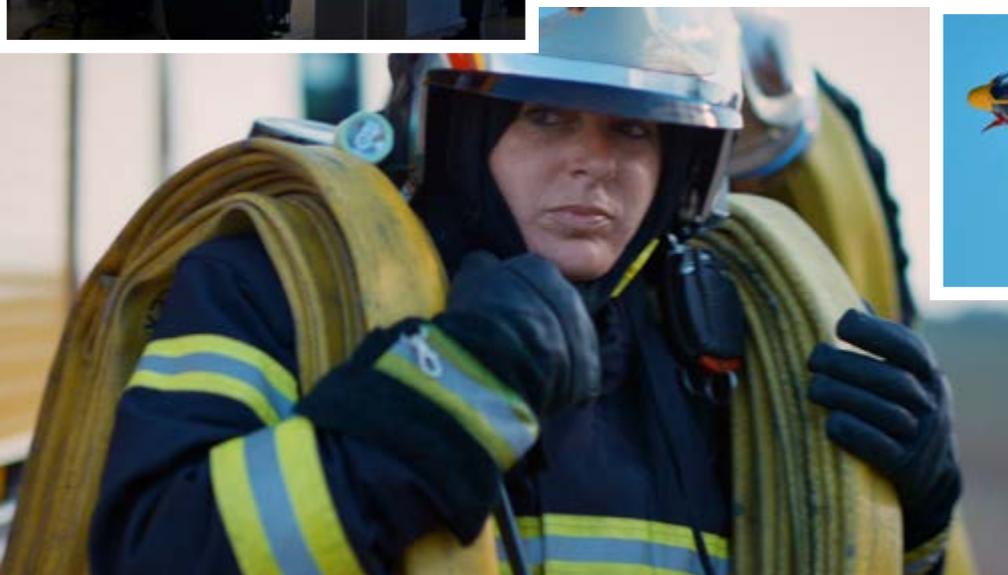
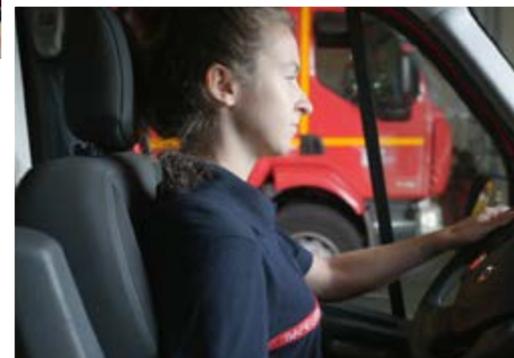
— 01 GENÈSE DU CLIP

Le clip #LAFORCEDESSECOURS est né de la proposition de réaliser une campagne nationale de communication et de recrutement grâce à la mise en synergie des différents acteurs des services d'incendie et de secours (État, départements, communes et intercommunalités, et sapeurs-pompiers).

Ses objectifs sont de valoriser l'engagement citoyen et de diversifier la ressource.

“ Les sapeurs-pompiers, ces héros du quotidien, ce sont des hommes et des femmes ordinaires qui, ensemble, réalisent des choses extraordinaires. ”

Grégory Allione,
président de la FNSPF et de l'ODP





— 02 DU « SOLDAT DU FEU » AU « SOLDAT DE LA VIE »

Qu'ils soient appelés sapeurs-pompiers, soldats du feu, soldats de la vie ou simplement pompiers, ces femmes et ces hommes volontaires, professionnels, civils ou militaires, sont au service de la population.

Leurs missions ?

- ▶ Prévenir les risques d'incendie, naturels et technologiques
- ▶ Sauver leurs concitoyens
- ▶ Protéger les biens et préserver l'environnement, au quotidien comme en situations de crise (climatique, industrielle, sanitaire, terroriste...).

De l'entorse à la cheville au feu de forêt, en passant par le malaise cardiaque et l'explosion radioactive, les sapeurs-pompiers de France sont sur tous les fronts. Au quotidien, ils luttent sans merci et interviennent partout, quoi qu'il en coûte. La vie a un prix mais n'a pas de coût.

Dans leurs activités, ils sont soutenus par 11 200 personnels administratifs, techniques et spécialisés (PATS), qui jouent un rôle essentiel dans le dispositif car ils constituent le « back-office » de l'opérationnel, le soutien administratif et logistique.

QUELQUES CHIFFRES

dont 40 931 femmes



253 000
sapeurs-pompiers

- 79 % sont volontaires (citoyens engagés)
- 16 % sont professionnels, (fonctionnaires territoriaux)
- 5 % sont militaires



Près de
19 millions
d'appels par an



29 500
Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) et cadets

Encadrés par
8 300
animateurs



11 500
personnels administratifs, techniques et spécialisés



Plus de
4,8 millions
d'interventions
Soit 1 intervention toutes les **6,5** secondes

* Données récoltées par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) du ministère de l'Intérieur (2020, chiffres 2019).



— 03 PLACE AU NUMÉRO UNIQUE D'APPEL D'URGENCE : LE 112

« Protéger », « alerter », « secourir » : trois mots simples qui peuvent permettre de sauver une vie.

Encore faut-il connaître le numéro d'urgence pour appeler les secours ! La multiplicité de numéros d'appel d'urgence¹ est source de confusion, désoriente la population et s'avère contreproductive quant à l'efficacité du traitement des demandes de secours et la coopération entre les acteurs de l'urgence. Avec d'autres², les sapeurs-pompiers de France soutiennent

la généralisation du numéro européen de l'urgence « 112 » comme numéro unique d'appel d'urgence interservices « bleus, blancs, rouges », tel que souhaité par le président de la République et le ministre de l'Intérieur, et proposent la création de centres départementaux d'appels d'urgence 112 sur la base d'une mutualisation interservices (police, gendarmerie, Samu, pompiers).

¹ Treize dans notre pays.

² Parlementaires, associations d'élus, syndicats de médecins généralistes.



— 04 LE SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES : 85 % DES INTERVENTIONS

Parmi toutes les missions des sapeurs-pompiers de France, le secours d'urgence aux personnes (SUAP) est, de loin, celle la plus exercée. Personnes malades, blessées, intoxiquées, noyades..., le SUAP représente plus de 4 millions d'interventions en 2019.

Les sapeurs-pompiers disposent d'atouts uniques en France pour optimiser le SUAP :

- 1** Une structure unique, une organisation à la pointe du secours collectif avec une capacité d'autonomie, une logistique forte et une chaîne de commandement verticale renforcée par une culture de crise.
- 2** Un maillage territorial très dense composé de 6 400 casernes dotées de vecteurs sanitaires pour répondre à l'urgence au quotidien.
- 3** Des spécialités et des compétences transversales capables de s'adapter à la diversité des milieux dans lesquels ils opèrent (eau, montagne, souterrain...) avec des équipes spécialisées : secours en montagne et milieux périlleux (SMPM), équipes cynotechniques, plongeurs et sauveteurs aquatiques, des spécialistes « sauvetage et déblaiement », « secours technique » (unités risques chimiques, radiologiques et biologiques, désincarcération ferroviaire, sauvetage en ravin...).
- 4** Renforcés par les 12 523 membres du Service de santé et de secours médical (SSSM) : médecins, infirmiers, pharmaciens, psychologues et vétérinaires qui assurent un soutien sanitaire et ont un rôle opérationnel dans la médicalisation des victimes.

Des compétences pluridisciplinaires pouvant intervenir dans l'ensemble de la chaîne des secours.



Au quotidien comme en temps de crise

Pendant la crise sanitaire liée au coronavirus qui sévit dans le monde depuis plus d'un an, les « soldats de la vie » sont également en première ligne. Au 1^{er} mars 2021, 218 718* interventions liées à la Covid-19 ont été réalisées par les sapeurs-pompiers de France, qui courent donc des risques particuliers. Lors de ces interventions, 14 595 d'entre eux ont ainsi été contaminés par le virus. Dès le 3 avril 2020, l'Académie nationale de médecine avait rendu un avis recommandant que l'ensemble des concitoyens travaillant pour des activités « indispensables » – notamment dans le secteur de la sécurité – et atteints par le coronavirus soient automatiquement considérés comme étant en maladie professionnelle. La FNSPF a immédiatement appelé le Gouvernement à se conformer à cet avis, ce qui a été fait. Depuis le mois de février 2021, la vaccination contre le coronavirus s'accélère, et les sapeurs-pompiers sont, là aussi, partie prenante, en gérant les 38 vaccinodromes installés partout dans le territoire.

« STAYING ALIVE » et Bon Samaritain

L'application mobile Staying Alive, disponible gratuitement pour iOS et Android, cartographie les défibrillateurs cardiaques recensés en France et fournit des tutoriels sur le comportement et les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque. Elle propose également la possibilité de s'inscrire en tant que Bon Samaritain. Ces citoyens sauveteurs bénévoles, qui gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité, en attendant l'arrivée des secours, que ce soit en allant chercher un défibrillateur ou en commençant à prodiguer un massage cardiaque s'ils sont formés aux gestes qui sauvent. L'année dernière, la FNSPF s'est officiellement associée à ce dispositif.



MALAISE CARDIAQUE

Quelques repères**



40 000
en meurent

Chaque année,
2 millions
de personnes sont victimes
d'un malaise cardiaque



7 fois sur 10
ces accidents
surviennent
devant témoin



100 000
défibrillateurs
à disposition
du grand public
en France



De nombreuses applications

permettent de géolocaliser
les défibrillateurs



5 %
des victimes
d'un arrêt cardiaque
sont sauvées

Ce taux atteint
15 %
dans les pays
équipés en
défibrillateurs

— 05 L'ENGAGEMENT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Le système de secours d'urgence français repose sur quelque 250 000 sapeurs-pompiers, femmes et hommes, présents en ville comme dans les campagnes les plus reculées, qui sont à près de 80 % des volontaires effectuant ces missions en plus de leur activité professionnelle.

Aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, ils permettent d'assurer les secours d'urgence au quotidien comme en temps de crise tout en contribuant au lien social. Ni fonctionnaires, ni salariés de droit privé, les SPV relèvent d'un cadre juridique spécifique à leur engagement citoyen.

La menace de l'application de la Directive européenne de 2003 sur le temps de travail (DETT) met en péril le système français de secours. Ainsi, les 69 % de SPV exerçant leur activité professionnelle en tant que salariés pourraient être empêchés de poursuivre leur engagement auprès de la collectivité. Un dialogue est en cours entre les autorités françaises et la Commission européenne en vue de reconnaître la conformité du modèle français de secours à la DETT. Pour préserver notre modèle de sécurité civile et au-delà les différentes formes de bénévolat et de volontariat dans des missions d'intérêt général, la FNSPF demande l'adoption d'une directive spécifique à toutes les formes d'engagement citoyen dont elle a élaboré une proposition. Dans le prolongement du rapport remis en 2018 par la Mission Volontariat au ministre de l'Intérieur, un plan gouvernemental d'action 2019-2021 pour le volontariat est en cours de déploiement.

Une proposition de loi (PPL n° 3162), déposée en juillet dernier par le député Fabien Matras, co-président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les SPV, et plusieurs de ses collègues, vise à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers, en déclinant les principales propositions du rapport Mission volontariat (notamment à travers une reconnaissance en matière de retraite au-delà d'une certaine durée d'engagement citoyen). La réforme du

112 (numéro unique d'appel d'urgence) constitue l'un des points clés du texte. Grégory Allione, président de la FNSPF, a participé à plusieurs auditions dans le cadre de la PPL. Le texte, qui a été cosigné par plus de 500 des 577 députés, représentant les différentes sensibilités politiques, sera à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 25 mai 2021. La FNSPF demande son adoption avant la fin de la législature.

Des dispositifs spécifiques sont mis en œuvre pour valoriser et défendre le volontariat dans les territoires.



Un dispositif innovant au service des SPV

La FNSPF a lancé en 2019 un dispositif spécifique au service des SPV appelé « Terroirs engagés ».

Son objectif ? Valoriser de manière novatrice auprès du grand public les producteurs, artisans, commerçants, entrepreneurs et professions libérales qui sont engagés dans leur territoire en tant que sapeurs-pompiers volontaires. Une marque de reconnaissance qui permet de mettre en valeur la double implication de ces citoyens qui, au-delà de leur activité, s'engagent pour leur territoire.

 Plus d'informations sur : www.terroirsengages.fr



— 06 SPÉCIALITÉ : INTERVENTIONS EN MILIEUX HOSTILES

Partout en France, les sapeurs-pompiers disposent d'unités spécialisées dans les interventions en milieux hostiles. Dans les départements montagneux, les groupes montagne sapeurs-pompiers (GMSP) assurent de nombreuses interventions, en altitude comme en plaine.

En 2019, près de **6 300 interventions*** ont été effectuées par les sapeurs-pompiers montagnards dans les massifs français (en dehors des pistes de ski en hiver sur lesquelles le secours est assuré par les pisteurs-secouristes des domaines skiables). Elles comprennent aussi bien des missions de secours que des missions de reconnaissance et de sauvetage avec les équipes médicales et le Smur montagne.

Outre les **3 100 sapeurs-pompiers secouristes spécialisés en milieux hostiles**, les GMSP comptent près de **300 techniciens de pointe**, spécialistes du secours en montagne (SMO) disponibles 24 h / 24, qui se tiennent prêts à intervenir. Ils sont renforcés, si besoin, par des médecins et infirmiers du SSSM, complètent les équipes cynotechniques sapeurs-pompiers et sont, lorsque nécessaire, aidés par des hélicoptères de la Sécurité civile principalement.

Face à ces milieux hostiles, les sapeurs-pompiers de France réagissent en lançant des campagnes de prévention et de sensibilisation annuelles.

CAMPAGNES de prévention

- #TOUCHEPASAMONPOMPIER
- #FEUXDEFORETS
- #VIGILANCENOYADE
- #VIGILANCEMONTAGNE





— 07 AU CŒUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aujourd'hui, les feux de forêt, les inondations ou les tempêtes n'ont plus seulement lieu dans un point sensible du territoire ou lors d'une saison particulière mais ces risques naturels sont désormais présents partout et toute l'année.



Attisées par la chaleur, la sécheresse ou la tempête, les flammes parcourent de plus en plus de terrain. Dans les prochaines années, les incendies de végétation sont appelés à se multiplier l'hiver. L'Agence européenne pour l'environnement (EEA) a publié, début 2020, une série de cartes inédites fondées sur les différents scénarios du réchauffement climatique d'ici la fin du siècle. L'Agence prévoit pour les incendies un accroissement de leur violence, une expansion des territoires exposés ainsi que des saisons plus longues dans la plupart des régions d'Europe.

D'ores et déjà, le réchauffement climatique impacte lourdement l'activité des services d'incendie et de secours. La sollicitation des sapeurs-pompiers va devenir encore plus importante. Ce phénomène inéluctable impose pour seules réponses réalistes l'adaptation de la réponse capacitaire ainsi que la formation et la mobilisation de tous les acteurs de la protection civile, à travers un travail à mener avec l'État et les élus afin de positionner le citoyen au cœur du dispositif. Pendant l'été 2020, par exemple, la base aérienne de sécurité civile d'Angers a été activée avec pré-positionnement du Dash 8 (moyen aérien de la Sécurité civile).

Au niveau européen, les sapeurs-pompiers français jouent un rôle moteur dans le déploiement de RescEU, une réserve européenne de moyens de sécurité civile en complément de ceux des États membres. Ils sont intervenus en renfort dans différents pays, dont l'Albanie, l'Australie ou le Liban...



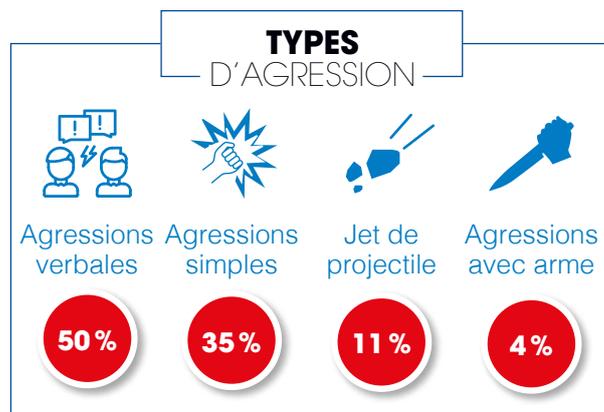
08 UNE SOCIÉTÉ EN MOUVEMENT : DE NOUVEAUX RISQUES

Connus de tous, les risques de l'engagement sapeur-pompier sont acceptés. Mais ces risques se modifient au rythme de l'évolution de la société.

Trop souvent victimes des victimes qu'ils viennent secourir, les « soldats de la vie » deviennent des cibles de véritables guet-apens. L'émergence des violences d'un nouveau genre entérine le passage de simples incivilités à une problématique sociétale profonde qui frappe tous les acteurs de la vie : maires, soignants, enseignants, policiers, gendarmes... En moyenne, **neuf* sapeurs-pompiers sont ainsi agressés tous les jours**. Les sapeurs-pompiers sont le reflet même de la société. Ils doivent à travers leur activité faire face à son évolution. Légitimement et fondamentalement, ils demandent le droit d'être protégés dans l'exercice de leurs missions.

Rappel des propositions formulées par la FNSPF pour lutter contre l'évolution de ce phénomène :

- Une meilleure prévention et sensibilisation du public.
- Une formation adaptée des sapeurs-pompiers.
- Une protection accrue des intervenants et une répression exemplaire fondée sur la facilitation des dépôts de plainte, la tolérance et l'impunité zéro.
- Une coordination interservices renforcée grâce à la création de centres départementaux d'appels communs à tous les acteurs de l'urgence (police, gendarmerie, Samu, pompiers) avec comme numéro unique le 112.



À savoir

Face à l'aggravation des agressions de sapeurs-pompiers en intervention ces derniers mois, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a lancé l'été dernier un nouveau plan de prévention et de lutte contre les agressions visant les sapeurs-pompiers, qui reprend nombre des propositions de la FNSPF et du Sénat.

LES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE EN CHIFFRES



253 000
hommes et femmes
sapeurs-pompiers en France



- ▶ **79 %** des effectifs sapeurs-pompiers en France sont SPV (198 900).
Dont **96 % des effectifs font partie du SSSM***.
- ▶ Les SPV représentent **78 %** des effectifs des Sdis (2019).
- ▶ **67 % du temps d'intervention** sont effectués par des SPV pour un coût estimé de 19,7% du budget des Sdis.
- ▶ Ancienneté des sapeurs-pompiers volontaires : 11 ans et 6 mois (en moyenne).
- ▶ Âge moyen : 38 ans
- ▶ **18 % (43 891) sont des femmes** (+ 7 % de femmes SP civils par rapport à 2018).
Dont **53 % font partie du SSSM**.

Tout le monde peut devenir sapeur-pompier. Du secouriste au professionnel de santé, de l'étudiant à l'ingénieur, de l'ouvrier au cadre supérieur. Voilà ce qui donne la richesse et l'expertise des sapeurs-pompiers de France.

